

GRADE _ LICENCE – DIPLOME DE PREMIER CYCLE DE L'ECOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Création, conception et réalisation d'une œuvre plastique :
- Mise en œuvre de compétences techniques
- Conception, organisation et mise en œuvre des modalités de diffusion et de communication
- Animation et médiation d'ateliers pour enfants et adultes
- Direction artistique
- Conception, réalisation dans le secteur multimédia

2. Référentiel de compétences

Compétences transversales

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.

Compétences spécifiques

- Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes disciplinaires pour commenter les créations artistiques.
- Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les sciences de l'art et le enjeux contemporains
- Utiliser des méthodes de regard et d'observation des créations artistiques adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.
- Disposer d'une expérience personnelle de création.
- Créer, organiser et valoriser des événements artistiques.
- Participer à l'éducation et la transmission de la culture des arts plastiques en interaction avec d'autres champs artistiques et culturels.
- Repérer l'organisation institutionnelle, administrative et associative de la création artistique.
- Concevoir un projet original seul ou au sein d'une équipe
- Appréhender les étapes de la conduite du projet : analyse de la problématique et des besoins, conception et expérimentation afin de réaliser des maquettes et prototypes en vue de réalisation de projet
- Mobiliser les connaissances des différents langages artistiques contemporain dans le cadre de projet de réalisation
- Donner forme à une création à partir d'une initiative personnelle ou dans le cadre d'une commande

- Concilier une démarche d'auteur et ses contraintes
- Concevoir en autonomie un projet personnel
- Choisir les outils adaptés avec les contraintes de la commande
- Mobiliser des connaissances artistiques, culturelles, scientifiques et technologiques relatives aux techniques, aux supports et aux matériaux
- Participer aux modalités de diffusion de la création
- Appréhender les ressources professionnelles (juridiques, économiques et financières) et le fonctionnement des réseaux de diffusion et de communication dans le cadre de projet

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, oral, soit par un examen final écrit ou oral, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de l'accès à la certification : formation initiale, VAE.

Dans le cadre de la procédure VAE, il est exigé un dossier de présentation de la production artistique afin de juger de sa recevabilité puis d'une soutenance devant un jury composé d'enseignants et de personnalités extérieures.